

Adoption des capacités d'accueil des Masters
parcours « MIAGE », « SOAC » et « SUTS » de la
Faculté Sciences et Ingénierie pour 2022-2023

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 07 décembre 2021

Délibération 2021/12/CFVU – 169

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les capacités d'accueil des Masters
parcours « MIAGE », « SOAC » et « SUTS » de la Faculté Sciences et Ingénierie pour
2022-2023.**

Toulouse, le 07 décembre 2021



Le Président

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Resp Mention	Intituté Mention et Parcours	Capacités		Remarque
		Capacités votée en CA 2021/2022	Capacités CFVU 2022/2023	
FSI				
C. Teyssie	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE	36	54	
	Ingénierie des Données et Protection (IDP)		18	
	Ingénierie de la Transformation Numérique (ITN)		18	
	Ingénierie d'Affaires numériques (IAN)		18	
	Données Sécurité et Infrastructures (DSI) (Commun RT / UEs pour la FTLV)			
D. Serca	Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat	30	32	
	Dynamique du climat		16	
	Etudes environnementales		16	
	Océanographie et Application		0	
M. Rieutord	Sciences de l'Univers et des Techniques Spatiales	25	25	
	Astrophysique, Sciences de l'Espace et Planétologie (ASEP)		15	
	Techniques Spatiales et Instrumentation (TSI)		10	